KBA 15736

Christianisme Sociale Nr. 11-12, 1955
Nov./Dez.

DIEU ET LA GUERRE dans la Théologie de Karl Barth

L'œuvre de Karl Barth a joué un rôle déterminant pour libérer les églises de leur conception romantique à l'égard de la guerre (1). Grâce à lui les arguments les plus éculés contre le pacifisme chrétien sont en train de disparaître rapidement. Il est à la fois l'allié et l'adversaire du pacifisme. Mais, pour comprendre sa pensée sur ce point particulier, il faut le replacer dans l'ensemble de son éthique.

I. *L'ETHIQUE BARTHIENNE*

Cette éthique à son tour ne saurait être séparée de la dogmatique. Cela signifie d'abord qu'une connaissance du Bien, en dehors de la Révélation, loin de pouvoir servir de base à une éthique chrétienne, nous conduira toujours à méconnaître la Parole de Dieu. Cela signifie ensuite que l'éthique n'est que la description du contenu moral du dogme. La sanctification n'est pas un appendice à la justification. Elle en est l'autre face.

Pour le chrétien, agir bien, être un homme, c'est savoir que l'on est créé et libéré par Jésus-Christ, Parole de Dieu. L'éthique est donc dogmatique. Mais l'acte de Dieu, quand il crée et rachète l'homme en Jésus-Christ, a pour but la réponse de la créature. La dogmatique est donc aussi essentiellement éthique. Dieu a besoin des hommes. Il est le Moi unique et souverain qui veut à côté de lui un être libre, non un objet mais un « moi » comme lui. Obéir ce n'est

(1) Le présent article a été rédigé à la suite d'une conférence donnée sur le même sujet en 1953 à Versailles (Maison de la Réconciliation) par le prof. J. de Graaf, d'Utrecht. Son contenu s'inspire pour une large part de l'étude de cet auteur, avec le consentement de celui-ci. Que M. de Graaf en soit ici remercié. (*Réd*).

donc pas subir passivement la volonté de Dieu mais lui répondre, vivre soi-même d'une manière créatrice.

Toute l'éthique de Barth consiste à répondre à l'amour de Dieu. Les dix commandements et le Sermon sur la Montagne nous ont été donnés pour que nous magnifiions le Seigneur par des actes authentiques devant notre prochain et pas seulement par des mots.

Remarquons que la fonction et le pouvoir de l'éthique sont ici rendus très modestes. Celle-ci n'est pas une description exacte et définitive du contenu du commandement, et donc pas non plus un critère d'après lequel je puisse juger souverainement de l'obéissance ou de la désobéissance de mon prochain à l'égard de Dieu. Dieu est le seul qui connaisse et juge les cœurs. Nous acceptons cela dans le domaine de la foi. Mais il nous faut le reconnaître aussi dans le domaine de l'éthique.

Cela ne signifie pourtant pas que l'acte moral se réduise au caprice de l'individu. Le commandement « sur l'heure » (1) ne prend sa valeur que dans la continuité d'une obéissance liée à la condition de l'homme et à celle du croyant. Le message biblique, l'expérience des générations passées, la réflexion systématique préparent la décision de la foi. Cependant celle-ci est prise dans la liberté, sous l'impulsion de la Parole de Dieu. C'est pourquoi dans sa brochure « Evangile et Loi » (Evangelium und Gesetz) Barth renverse volontairement l'ordre habituel pour poser en premier l'Evangile. C'est sur la base de l'acte libérateur de Dieu que se construit le commandement : Dieu offre et donne plutôt qu'il ne commande et n'exige.

Toujours dans la même ligne, si l'éthique fait partie d'abord de « l'enseignement de la création », cependant le commandement du Créateur ne se trouve pas dans l'ordre naturel, mais bien dans l'Evangile, c'est-à-dire dans la personne de Jésus-Christ. Et c'est pourquoi il n'y a pas place chez Barth pour une justification de la guerre, fondée sur la nature pécheresse ou biologique de l'homme. Son éthique est liée à son anthropologie, qui est entièrement christologique. Le commandement de Dieu est : « Soyez hommes », et ce n'est qu'en Jésus-Christ que nous savons ce qu'est un homme.

Quatre grandes caractéristiques, qui sont autant de têtes de chapitre de l'anthropologie barthienne, définissent l'homme véritable : c'est celui qui rend honneur et grâce à Dieu, celui qui est le prochain des autres hommes, celui

---

(1) « Das Gebot der Stunde », c'est-à-dire, selon Barth, l'ordre que Dieu ne manquera pas de donner au croyant « sur l'heure » dans telle ou telle situation à venir, aujourd'hui imprévisible.

qui est l'âme d'un corps, celui qui vit dans les limites du temps telles qu'elles sont posées par Dieu. Mais tout, dans l'histoire comme dans l'expérience actuelle, nous montre que l'homme, en dehors de la Révélation, ignore et refuse ces caractéristiques. On peut donc dire que l'homme est une création ou une révélation opérée en Jésus-Christ seul.

Barth reprend les différents problèmes éthiques selon ce même ordre original que nous venons de voir se dessiner dans sa pensée anthropologique. Il y a d'abord l'hommage que l'homme doit à Dieu et qui se manifeste dans la célébration du Dimanche, la prière et le témoignage. Puis les grands « couples » qui jalonnent les relations de l'homme avec son prochain : hommes et femmes, parents et enfants, les prochains et les « lointains ». Ensuite les considérations qui découlent du fait que l'homme ne « possède » pas une âme et un corps mais qu'il « *est* » *l'âme de son corps* : ce sont les questions de la relation entre âme et corps, du respect et de la protection de la vie. Enfin le fait que la vie humaine, limitée entre la naissance et la mort, ne peut être ni répétée ni changée et que c'est dans ces limites étroites que Dieu nous connaît, nous respecte et nous appelle.

C'est toute une éthique de la liberté chrétienne ordonnée sous les quatre paragraphes de liberté devant Dieu, liberté dans la communion avec les autres, liberté qui aspire à la vie, liberté dans la finitude.

II. *BARTH ET LA GUERRE*

C'est au cours du § 55 de sa dogmatique que, après avoir traité dans les paragraphes précédents de la liberté de l'homme devant Dieu, et de sa liberté dans la communauté humaine, Barth en arrive au problème de la liberté de vivre (1). Ce paragraphe commence par une phrase où l'auteur a résumé toute sa pensée. « Le Dieu créateur, en appelant l'homme à se reconnaître lui-même et à reconnaître son prochain, lui commande de respecter la vie, sa propre vie comme celle d'autrui, en tant que bien que son Seigneur lui a confié. Il doit protéger cette vie contre tout arbitraire afin de l'employer activement au service qu'il est appelé à rendre à Dieu ».

Ainsi le sixième commandement, qui pose les problèmes du suicide, de l'avortement, de l'euthanasie et de la peine capitale au même titre que celui de la guerre, est parfai-

(1) Ces pages, extraites de la Dogmatique, ont été éditées à part en français : « La guerre et la paix », 47 p., 5e Cahier du renouveau. Editions Labor et Fides. Genève, décembre 1951. 130 francs.

tement univoque : Dieu nous commande de respecter et de protéger notre vie et celle de notre prochain.

Cependant, selon une dialectique qui lui est habituelle, Barth souligne aussitôt que Dieu est libre et que son Commandement du respect de la vie ne peut être pris comme un absolu, car Dieu, dans ce cas, serait esclave de son propre Commandement et la « vie » deviendrait comme un dieu indépendant.

L'éthique chrétienne doit donc maintenir la possibilité d'une exception, d'un cas-limite (Grenzfall), où l'on tue par ordre de Dieu. C'est pourquoi on ne peut entièrement et toujours identifier tuer à assassiner. Mais ce cas-limite doit être ordre de Dieu, non caprice de l'homme, et il n'apparaît qu'exceptionnellement, alors que de façon normale le sixième commandement nous ordonne le respect intégral de la vie.

C'est pourquoi Barth critique sévèrement l'inconscience de la théologie traditionnelle sur ce point. « La tâche normale de l'Etat à l'intérieur comme à l'extérieur n'est pas de détruire la vie humaine, mais de la protéger en favorisant et en stimulant son épanouissement. » La guerre n'est donc pas inhérente à l'essence même de l'Etat. Elle est pour celui-ci un « opus alienum » et non un « opus proprium ». Il faut que l'Eglise cesse d'être aveuglée pas un conformisme qui l'empêche même de voir la réalité et la transforme en un « chien muet ».

Pour éveiller la conscience chrétienne, Barth donne un certain nombre « d'éclaircissements préliminaires ». D'abord la guerre n'est plus une affaire qui concerne seulement les militaires, elle engage désormais les peuples tout entiers. Ensuite, derrière les masques idéologiques, la guerre est avant tout motivée par des intérêts économiques. Enfin, de plus en plus clairement avec les perfectionnements techniques contemporains, guerre signifie tuerie aveugle, sans scrupule et sans limite. Accepter la guerre moderne, c'est clairement accepter de violer tous les commandements de Dieu. C'est pourquoi dire « oui » à la guerre, même un « oui » conditionnel, est bien plus grave que de dire oui à l'une quelconque des autres formes du crime contre la vie : suicide, avortement, peine de mort ou euthanasie.

Mais, après avoir posé de telles prémisses, Karl Barth en arrive cependant à admettre, dans certains cas, l'existence d'une guerre juste. Si la raison d'être de l'Etat est normalement la paix et le respect de la vie humaine, cependant, parfois, il peut être contraint à la guerre. Celle-ci ne va jamais de soi et doit être précédée d'un sérieux examen de conscience. Il suffit de considérer tout ce que nous

savons de la guerre aujourd'hui et des massacres aveugles qu'elle entraîne pour se rendre compte que presque tous les motifs que nous aurions d'accepter une guerre sont sans aucune valeur en face de la catastrophe que serait celle-ci.

Même la question de l'existence ou de la non existence de notre Etat ne suffit pas toujours à justifier la guerre. En effet la Bible nous apprend que, contrairement à ce qu'avait fait Esaïe dans une situation précédente, Jérémie découragea la résistance du peuple de Juda, menacé pourtant de perdre son existence indépendante. On peut concevoir que l'Eglise ait parfois à reprendre le message de Jérémie.

Cependant, c'est une question de circonstances et il peut y avoir des cas où l'Etat a des motifs tellement sérieux pour ne pas accepter d'abandonner son indépendance qu'alors il doit faire la guerre précisément par respect pour la loi de Dieu. En effet « la vie physique, morale et spirituelle des membres d'un peuple, y compris la responsabilité de leurs relations avec Dieu, peut être mise en jeu par une menace contre l'indépendance (de l'Etat) ». Alors l'Etat doit défendre son existence par tous les moyens et Dieu nous commande de l'y aider sans nous laisser arrêter par le souci de la protection de notre propre vie ou de la vie de ceux qui menacent notre indépendance.

Lorsque cette « ultima ratio » est fournie, l'Eglise doit dire un « oui » catégorique à la guerre. Barth demeure ainsi dans la ligne de sa lettre à Hromadka en 1938, où il affirmait que chaque soldat qui mourrait pour la défense de la Tchécoslovaquie mourrait pour le royaume de Dieu. Et c'est dans ce contexte qu'il affirme : « Je ne voudrais pas négliger de dire ici, en passant, qu'une attaque contre l'indépendance, la neutralité et l'intégrité territoriale de la Confédération Helvétique *remplirait,* à mon avis, *ces conditions :* ce serait un cas dans lequel la défense s'avèrerait nécessaire et commandée ; je m'exprimerais donc et j'agirais dans ce sens si le cas se présentait ».

Enfin Barth termine en affirmant que, pour le chrétien, il ne saurait être question de faire de l'Etat une sorte d'hypostase décidant à la place des hommes et les dégageant de toute responsabilité personnelle. C'est chacun de nous qui doit se poser les questions : « Que dois-tu faire ? Que peux-tu faire ? T'est-il permis de tuer ? Si tu tues au cours de cette guerre, es-tu sûr de ne pas être un assassin ? ».

C'est au nom de ce sens de la responsabilité que notre auteur prend la défense de la conscription universelle, car celle-ci oblige chaque individu à se poser la grande question. Par ailleurs, le refus du service militaire restant une vio-

lation de la loi, il est normal que l'objecteur de conscience soit puni.

Les dernières lignes de Barth sur ce sujet avertissent une fois de plus que l'Etat ne doit plus pouvoir compter inconditionnellement sur l'Eglise. Celle-ci ne lui donnera son appui en cas de conflit qu'après avoir jugé en toute indépendance si la guerre envisagée est justifiée ou non, si combattre dans ce cas sera « tuer » ou « assassiner ».

III. *APPRECIATION DE LA POSITION DE BARTH*

Le présent article provient de deux membres convaincus du Mouvement de la Réconciliation. On ne s'étonnera donc pas de trouver maintenant d'une part un jugement très positif sur l'attitude de Barth et d'autre part une critique très radicale de cette même position.

Ce dont nous nous réjouissons sans réserves, d'abord, Barth, ici comme ailleurs, a bouleversé ce lamentable partage dans l'Eglise entre ceux qui avaient une solide théologie, mais remplaçaient la recherche éthique par un complet conformisme social, et ceux chez qui une éthique profondément humaine et solidement évangélique allait en général avec une théologie très approximative.

Il a rompu le concordat constantinien de telle sorte que désormais le respect de l'Etat et la soumission au magistrat ne signifient plus l'abdication de la responsabilité personnelle. Et cela est important car, au nom de sa foi mal comprise, le chrétien risquait d'être l'exécutant le plus aveugle des consignes les plus inhumaines. Désormais on saura que l'Eglise n'est pas toujours prête à fournir des aumôniers militaires dans le seul but de remonter le moral et l'esprit de discipline de la troupe.

Il a remis la guerre à sa place en l'associant aux autres formes d'attentat contre la vie (1) et en rappelant que le sentiment authentiquement moral dans ce cas n'est pas l'exaltation du sacrifice personnel (« mourir pour la Patrie... » [air connu]), mais l'angoisse de la mort d'autrui.

Il a rendu à la guerre son vrai visage en effaçant toutes les images d'Epinal, pour les remplacer par les photographies d'horreur de n'importe quel reportage honnête. Il faut lui savoir gré d'avoir indiqué à la fois combien la guerre « fraîche et joyeuse » avait toujours été un men-

(1) Peut-être ici pourrions-nous souligner, plus vigoureusement qu'il ne le fait, la stupidité de la position morale traditionnelle, tellement sévère quant au suicide, à l'avortement, à l'euthanasie ou à l'assassinat, alors qu'elle ferme complètement les yeux sur les massacres en série que signifie toute guerre.

songe et combien les progrès de la technique moderne l'avaient rendue encore mille fois plus atroce. Ni idéalisme déplacé à l'égard des chevaliers « du bon vieux temps », ni sous-estimation de la montée présente des périls.

Enfin son éthique de la liberté, constituée par la Parole de Dieu, nous rend vraiment libres et responsables. Elle bannit totalement les solutions toutes faites et peut être salutaire pour nous aussi qui risquons toujours de mettre la non-violence à la place de Jésus-Christ. Il nous rappelle opportunément que, pour le chrétien, il ne peut jamais y avoir aucun système absolu, aussi bon et aussi beau soit-il, mais seulement l'obéissance au Seigneur vivant. Nous ne devons pas nous laisser réduire en esclavage par un principe, mais rendre témoignage de notre libération pour la gloire de Dieu et le service des hommes.

Et maintenant les critiques.

Tout d'abord, sur le plan proprement théologique, il nous semble que, après avoir affirmé vigoureusement que la guerre et sa préparation ne font pas partie de l'œuvre de l'Etat, Barth ne prend pas suffisamment au sérieux sa propre déclaration. En effet, comment ne pas voir que, de plus en plus, et jusque dans leur répartition budgétaire, les Etats se laissent engloutir par l'armée. Pour que l'Etat accomplisse sa fonction propre, sur laquelle nous sommes bien d'accord avec Barth, il faut qu'il renonce au réarmement et à la politique de force. Les deux sont inconciliables. L'Eglise devrait donc se prononcer clairement contre la guerre au lieu de dire que, dans certains cas, la guerre est possible, et que donc, puisqu'aussi bien le monde est en « état d'alerte » plus ou moins perpétuel, il est sage de s'y préparer dès aujourd'hui.

Dans la même ligne, si la guerre est « opus alienum » et si chacun est appelé à prendre ses propres responsabilités, on comprend mal que Barth estime normal que la loi condamne l'objecteur de conscience. Le service civil ne serait-il pas au contraire la solution qu'une telle éthique devrait exiger pour tous ceux qui sont sincèrement désireux de servir fidèlement l'Etat dans tout ce pour quoi il a été ordonné par Dieu, mais qui refusent de le suivre sur la voie qu'en toute conscience ils estiment être celle de la folie et de la catastrophe ? N'est-ce pas le critère auquel on peut juger qu'un Etat a complètement oublié son rôle propre pour se lancer dans une voie contraire à sa nature que de le voir exiger le service militaire et refuser qu'il puisse être remplacé par un service civil, jugé donc négligeable en regard de l'autre ?

Passons maintenant au plan psychologique. Il nous semble que Barth se meut dans un monde complètement

irréel lorsqu'il imagine l'Etat, à la veille d'une guerre, soupesant soigneusement les raisons qu'il a d'accepter sa propre disparition ou de la refuser ; lorsqu'il imagine également les chrétiens, dans cet Etat, capables de garder la tête froide, de recevoir des informations impartiales, de se livrer à des études suffisamment approfondies pour démasquer les ressorts cachés sous les grandes déclamations idéalistes. Avec les moyens de propagande que possède l'Etat contemporain, dans l'hystérie collective que provoque l'approche de grands affrontements, personne n'est à l'abri de la contagion s'il ne sait pas d'avance, en toute certitude, que son pays ne peut pas avoir raison parce que l'on n'a jamais raison d'accepter la voie de la guerre.

En réalité, au milieu de l'enthousiasme nationaliste, le « oui » conditionnel de Karl Barth, malgré toutes les précautions dont il tenterait de s'entourer, ne manquerait pas d'être entraîné dans le torrent des « oui » fanatiques et aveugles.

Enfin le plus grave reproche que l'on puisse faire à Barth est sans doute son silence sur la résistance non violente. Celle-ci est évidemment de l'ordre des moyens, non de celui des principes théologiques. Mais l'éthique a justement pour but de traduire dans le domaine empirique des faits ce qui lui est donné dans l'absolu.

On a voulu enfermer le chrétien entre les deux branches de l'alternative suivante : ou accepter l'éventualité d'un recours ultime à la guerre, pour négatrice de vie et d'amour qu'elle soit, ou accepter d'être dominé par des tyrans qui feront encore meilleur marché de la vie et de l'amour. Ou Hiroshima ou Munich ? Mais précisément la liberté chrétienne est de refuser ce dilemne.

Nous savons de toute façon qu'il nous faut le refuser en tant que témoins du Royaume à venir. Après tout, depuis l'Incarnation, nous vivons dans les derniers temps et notre tâche est de planter, dans un monde qui meurt, les signes du monde racheté.

Mais, qui plus est, cette attitude qui refuse de prendre comme premier critère l'efficacité nous semble aussi devoir être efficace, et même la seule efficace dès le temps présent. Il est certes périlleux de se confier, pour résister, en la seule force morale d'une nation, en la volonté de non-coopération de tout un peuple. Mais cela semble aujourd'hui beaucoup moins fou encore que de se confier en la force de ses canons.

Supposons un Etat pacifique qui aurait engagé toutes ses ressources pour satisfaire à sa tâche propre d'Etat : maintien et protection de la vie, qui n'aurait pas donné un

sou ni un instant à la préparation des œuvres d'agression et de mort. S'il était, contre toute équité, submergé par un voisin vorace, pense-t-on que celui-ci pourrait gagner la confiance et l'estime de ses nouveaux sujets ? Ce serait au contraire le terrain de choix pour une résistance nationale unanime et telle que l'agresseur se rendrait bientôt compte, sans doute, qu'il a tout à gagner à se retirer au delà des frontières qu'il a si imprudemment violées.

Il serait important de mettre au point des tactiques très précises de « refus d'obéissance », d'obstruction dans l'obstination de la douceur, tactique dont jadis l'Eglise primitive et tout récemment le gandhisme n'ont pu nous donner que les premiers linéaments.

Peut-être même alors pourrait-il exister un cas où « tuer » ne serait pas « assassiner », ou plutôt — car nous n'avons guère de goût pour les distinguo subtils — où « assassiner » deviendrait l'une des possibilités ouvertes à l'obéissance du chrétien. Nous pensons ici à l'assassin politique, au « terroriste », comme on l'appelle, qui bien souvent est infiniment plus respectable que l'artilleur ou le pilote de guerre, car lui au moins peut choisir sa victime et circonscrire les dégâts.

Barth reproche aux pacifistes de faire du respect de la vie un absolu, alors qu'il n'y a d'absolu que Dieu seul. Certains non-violents s'en tiennent effectivement à cette position radicale, au nom d'une vocation toute spéciale dont il ne nous appartient pas de nous instituer les juges. Mais beaucoup d'autres, et en tout cas l'auteur de cet article, admettent qu'au principe théoriquement intangible du respect de la vie il puisse toujours y avoir des exceptions, dans le cas de l'assassinat comme dans celui de l'euthanasie, du suicide, ou de l'avortement.

Mais le rôle de l'éthique est précisément de circonscrire le lieu d'application de ces exceptions par l'étude des conditions qui peuvent les justifier (1). Nous voyons bien des cas, tragiques, où l'homme doit tuer telle personne pour en sauver d'autres. Ici peut s'appliquer ce que dit Karl Barth de la responsabilité de chacun : tel refusera cet acte, quitte à porter la culpabilité des agissements qu'il aura ainsi refusé d'empêcher ; tel autre acceptera de se faire assassin pour empêcher plus d'assassinats. C'est finalement le problème de savoir s'il faut tenter de convertir le criminel ou plutôt le faire arrêter. Mais ce que nous voulons souligner

(1) Il ne s'agit pas de tomber dans la casuistique, mais de donner les directions générales d'interprétation sans lesquelles il n'y a pas de morale.

c'est que TEL N'EST PAS CAS DE LA GUERRE. Elle est dans son essence, et elle est devenue de plus en plus dans ses manifestations, le contraire même d'une opération de police. Elle est le désordre ajouté au désordre, la multiplication du crime auquel elle donne toujours de nouvelles raisons de s'exercer en une correspondance de haines réciproques et de représailles qui n'ont aucune raison de s'arrêter.

Lorsque nous disons un NON absolu et définitif à la guerre et à sa préparation, nous ne légiferons pas au milieu des principes abstraits, mais nous dénonçons dans un cas concret, parfaitement précis, un monstrueux crime qui ne peut jamais être justifié. Nous serions à notre tour infidèles si nous laissions entendre que, dans certains cas, l'Eglise chrétienne l'admet et le bénit.

*
* *

Barth a négligé d'étudier en profondeur les exigences de la distinction qu'il venait de poser entre « œuvre propre » et « œuvre étrangère » relativement à l'Etat.

Il a traité la question qui nous occupe dans l'abstrait et sans s'être donné la peine de la confronter à l'expérience de la réalité d'un pays qui va entrer en guerre ou qui vient d'y entrer.

Il prend la guerre comme étant, à soi seul, une catégorie générale d'activité et non un cas déjà hautement spécifié et particularisé de meurtre.

Malgré un effort méritoire de compréhension, il est incapable de discerner dans la non-violence absolue le côté prophétique qui en fait une vocation légitime au sein de l'Eglise (1) ; incapable également de discerner dans la non-violence relative (2) la seule méthode selon laquelle les hommes puissent espérer encore, pour ce qui dépend d'eux, sauvegarder à la fois la vie de l'humanité et sa liberté.

C'est à cause de toutes ces insuffisances qu'il en arrive finalement à cette phrase lamentable sur l'intégrité territoriale de la Confédération Helvétique, que nous citions peu

---

(1) Et donc une vocation pour laquelle il est juste que l'Eglise demande à l'Etat qu'il lui accorde droit de cité, même si elle ne s'étonne pas qu'il lui refuse.

(2) Refus de l'armée organisée dès le temps de paix, mais reconnaissance de la légitimité d'une police et même de certains actes « terroristes » en cas d'occupation par l'ennemi. Il ne s'agit plus ici de refuser toute violence, mais de savoir quelles sont les limites au delà desquelles celle-ci devient totalement injustifiable parce qu'elle n'est que la réédition, en plus grand, de l'histoire du pavé de l'ours et qu'elle détruit toutes les valeurs qu'elle prétend sauvegarder.

avant la fin de la deuxième partie de la présente étude. Vraiment il n'était pas la peine de juger si lucidement la guerre, sa nature, ses origines et ses conséquences pour retomber ensuite tout simplement dans l'auto-justification de la bonne conscience nationale. Nous admettons bien, sans aucune arrière-pensée, que la Suisse est un pays respectable, honnête et libre. Mais enfin est-ce que ce sont là les dimensions réelles du problème ?

Les bases éthiques et anthropologiques de la pensée barthienne sur ce point sont suffisamment solides pour que nous espérions fermement qu'un jour, point trop éloigné, elle revienne sur ses conclusions et donne à ces assises théoriques le couronnement pratique qu'elles méritent et que l'un des hommes les plus proches de Barth, Martin Niemoeller, a déjà su leur donner.

J.-M. HORNUS.

Malgré la modicité de ses ressources, la rédaction de « Christianisme social » compte entreprendre en 1956 un effort pour améliorer la présentation de cette revue. Nous espérons en particulier pouvoir publier des cahiers moins massifs, en portant leur nombre de six à huit par an.

Pour nous aider à couvrir les frais supplémentaires que nous causera inévitablement cette amélioration, nous demandons à nos abonnés :

— de nous régler le plus tôt possible leur abonnement 1956 ;

— d'offrir comme étrennes à leurs amis un abonnement à notre revue ;

— de nous envoyer des adresses d'abonnés possibles, auxquels nous ferons un service gratuit de propagande.